



Portail sur chemin commun de copropriété.

Par **fashion**, le 18/11/2011 à 18:14

Bonjour,
en copropriété, un portail a été imposé par un copropriétaire sur l'entrée commune qui en plus est chef de syndicat, puis-je demander de l'enlever pour raison de travaux d'EDF ?

Par **amajuris**, le 18/11/2011 à 18:20

bjr,
ce que vous écrivez est surprenant.
d'abord chef de syndicat ça n'existe pas dans une copropriété.
le gestionnaire d'une copropriété est le syndic sous le contrôle de l'assemblée générale. un copropriétaire ne peut pas installer un portail sur une partie commune.
EDF doit demander au syndicat l'autorisation nécessaire.
cdt